

Le LUNDI 30 JANVIER à 12h30 les exilés hébergés en CAO à Marseille appellent à une mobilisation solidaire devant la Préfecture de Marseille.

Rassemblons nous pour dénoncer le «piège» des CAO, centres dits «d'accueil et d'orientation» où sont hébergés les personnes expulsés de Calais lors de la dernière destruction de la «Jungle».

A Calais, grand soin à été mis à l'œuvre pour convaincre les personnes cherchant à rejoindre l'Angleterre que leur demande d'asile serait traitée en France. Arrivés dans les CAO, c'est une politique de tri qui est mise en place par la préfecture des Bouches du Rhône, disqualifiant une part importante des personnes en les soumettant au «règlement Dublin» : la déportation dans le premier pays de prise d'empreintes dans l'Union Européenne.

Une lettre rédigée par les migrants et une lettre co-signée par de nombreux collectifs et associations ont été adressées au préfet le rappelant à son devoir d'exercer les promesses proclamées par le gouvernement Français et non appliquées par la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Lundi 23 Janvier, une réunion publique a permis aux exilés de raconter leur périple et de mettre à jour la politique d'expulsion à l'oeuvre chaque jour. Cette réunion a mobilisé un large public soucieux de soutenir la situation de ces personnes. Il a alors été conjointement décidé d'organiser un rassemblement devant la préfecture pour casser la loi du silence.

En Loire-Atlantique, Gironde, Alsace-Lorraine, Midi-Pyrénées des mobilisations collectives continuent ont obtenu la suppression du «dubli-nage» des exilés de Calais. Ailleurs, dans le silence, les expulsions ont déjà commencé ...

Ici, ne laissons pas l'Etat pratiquer son tri en silence !

**De leur politique de dispersion et d'intimidation démultiplions les foyers
de résistance, de rencontre et de solidarité !**